

Epreuve - Matière : 101 0529 Session : 2023

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

À l'attention du Directeur
du SCD
et du VP Recherche

Objet: mise en oeuvre d'un portail HAL au sein de
l'université.

Les modalités de valorisation scientifique et des articles publiés par les chercheurs de l'université évoluent depuis une vingtaine d'années. La science ouverte est un sujet commun aux instances de recherche et aux services communs de documentation (SCD) d'un établissement universitaire. L'un des éléments visibles de cette science ouverte est la plateforme de dépôt d'articles scientifiques HAL - Pourquoi et comment mettre en oeuvre un portail HAL dans notre université? Nous ferons dans un premier temps un état des lieux, puis nous expliciterons la démarche opérationnelle.

I ETAT des lieux.

1. Etude du projet.

La science ouverte part souvent d'une collaboration entre la recherche et les services documentaires. D'une part, les ressources économiques acquises par les SED ont des coûts qui augmentent de façon exponentielle. D'autre part, la production scientifique, effectuée sur des fonds publics, est éditée auprès d'éditeurs scientifiques reconnus mais peu rémunérateurs. Néanmoins, la qualité de cette production scientifique fait la renommée de notre recherche et de notre établissement.

les détails HAL permettent au moins deux éléments :

- donner à voir les articles scientifiques publiés dans le cadre de la recherche menée par notre université ;
- exposer les métadonnées de ces articles permettant in fine de mener des enquêtes bibliométriques.

Dans le cadre de projet, l'établissement et ces instances de la recherche auront à préciser quelles sont les indicateurs bibliométriques qu'ils souhaitent dégager.

De son côté, le "service à la recherche" du SED fera un état des lieux des

publications scientifiques des différents labs de l'université et compilera les articles déjà intégrés dans la plateforme HAL.

2 IDENTIFICATION des PARTENAIRES.

Dans ce projet, on identifie deux types de partenaires -

les PARTENAIRES internes à l'université. il faudra en premier lieu collaborer avec l'ensemble de la filière recherche = le vice président de la recherche et le comité recherche pour un AVANT politique ; l'ensemble des LABOS et des chercheurs dans les ASPECTS opérationnels. Pour la mise en œuvre du portail HAL, il s'AGIRA aussi de collaborer avec la DSI et la Direction de la Communication.

les PARTENAIRES externes : il s'agit d'identifier les AMPLIFICATIONS "recherche" de l'université : la Cotue ? les projets européens ? En terme technique, la collaboration sera essentiellement tournée vers le CERSO.

3 - Précisions sur les Moyens Alloués.

La mise en œuvre d'un portail HAL propre à notre établissement aura des coûts à la fois de mise en place et des coûts récurrents annuels. il faudra se faire préciser le budget qui nous est alloué, sachant que le service est facturé en fonction du nombre de chercheurs présents dans l'établissement.

II Démarche opérationnelle.

1. Éléments opérationnels.

Dans un premier lieu, il y aura à clarifier la vision politique de l'établissement sur la valorisation de sa recherche et des indicateurs induits. Cette vision pourra être à court et à moyen terme, elle aura à légitimer le dépôt de la production scientifique dans HAL (à minima les métadonnées des travaux et publications, à moyen terme avec le texte intégral) - les leviers d'incitation peuvent être RHs, ou, comme l'a pu faire l'université de Liège, tendre vers une obligation de dépôts.

En termes plus opérationnels, le service "Recherche" du SED constituera un groupe de travail - celui-ci effectuera du benchmarking sur d'autres portails HAL, visitera d'autres services d'appui à la recherche d'autres universités pour avoir leurs retours d'expériences. Il se fera aussi, notamment auprès de l'URFIST.

il s'agira ensuite de mettre en œuvre le portail HAL, avec l'appui du CCSD - pour ce faire, il faudra l'appui interne de la DSI (pour les éléments techniques) et de la direction de la communication (pour la charte graphique institutionnelle). Des allers-retours avec un correspondant interne "chercheur" peuvent s'avérer utiles. D'autre part, il faudra porter une attention particulière aux interconnexions avec le SI recherche de l'université, 04/08

Epreuve - Matière : 101 0529 Session : 2023

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

Ainsi qu'avec les Archives Nationales thématiques.
La mise en œuvre du portail devra être terminée au 1^{er} septembre 2023.

L'année universitaire 2023-24 sera une année de prise en main ; elle sera aussi une année de test pour l'animation du portail HAL. Il s'agit d'engager un chantier de rétro (le nombre d'années de rétro sera à déterminer avec les labos de recherche) - la démarche sera la suivante :

- Récupération des données dans Scopus
- Compléter les données
- Contact de l'auteur pour ajout du texte intégral éditeur.

Le chantier permettra de nouer des contacts solides avec les labos et de construire, in fine, un circuit du document complet où le SEO piloterait l'intégration des métadonnées et des articles dans le HAL de l'université.

2. Accompagnement de projet

Toutes les étapes du projet nécessitant auront une validation institutionnelle : validation par la direction du SED, par la direction de la recherche, par le Comité de la documentation ou le Comité de la recherche - un passage en CA pourra être demandé.

Ce projet s'accompagnera de deux types de communication.

Une communication interne auprès des agents du SED et des laboratoires de recherche, permettant de faire du lien sur ce projet, mais aussi de faire de la formation interne sur la science ouverte.

Une communication externe pour mettre en avant le portail HAL de l'université : il s'agira essentiellement de l'intégrer sur le site internet du SED, et de le mettre en avant sur le site internet de l'université. Il sera également inauguré lors du lancement du Plan National pour la science ouverte.

Enfin, il s'agira d'évaluer régulièrement - la première évaluation sera effectuée après un an d'utilisation, soit en août 2024. On pourra se baser sur une analyse quantitative (nombre de dépôts, nombre d'articles déposés) accompagnée d'une analyse qualitative (attribution de la coopération recherche) 06/08

SED, meilleure visibilité régionale, nationale,
internationale) -

Nous avons posé un état des lieux sur la
science ouverte et la mise en oeuvre d'un
portail HAL au sein de notre université.
Nous avons ensuite explicité la démarche
opérationnelle pour ce projet porté puis
animé par le service "recherche" du SED.
Ce portail HAL est une première pierre dans
l'édifice "science ouverte": il existe aussi
une plateforme de dépôt de thèses (HAL-thèses)
et de dépôt de mémoires de master (MAMAS).
Ces outils, et les différentes collaborations
et coopérations qui en découlent, permettent
de renforcer le SED dans ses missions d'appui
à la recherche.

